

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

ASSURANCES SALIM

Siège social : Immeuble ASSURANCES SALIM lot AFH BC5
Centre Urbain Nord -1003 Tunis

La société « ASSURANCES SALIM », publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 10 juin 2014. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Chiheb GHANMI et Mr Chérif BEN ZINA.

BILAN
Arrêté au 31/12/2013
(Unité: En Dinars)

Actifs du Bilan	31/12/2013			31/12/2012
	brut	amortissement provisions	net	net
AC 1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	363 124	251 102	112 022	8 356
AC13 Fonds commercial				
AC14 Acomptes versés				
	363 124	251 102	112 022	8 356
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	1 943 638	1 454 798	488 841	561 819
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	348 323	249 081	99 241	160 426
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours				
	2 291 961	1 703 879	588 082	722 245
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4 848 531	698 668	4 149 863	4 326 465
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	7 592 438	2 018 878	5 573 560	5 931 972
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Part dans des entreprises liées	8 557 432	606 731	7 950 700	7 851 759
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces	10 465 000		10 465 000	6 922 500
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation				
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	17 996 430	810 449	17 185 980	14 777 858
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	28 741 012		28 741 012	23 762 784
AC333 Prêts hypothécaires				
AC334 Autres prêts	356 256		356 256	322 324
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	20 626 341		20 626 341	21 614 361
AC336 Autres	7 450 000	466 943	6 983 057	6 600 619
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	446 349		446 349	399 337
	107 079 787	4 601 669	102 478 118	92 509 979
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte				
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	3 710 384		3 710 384	3 424 998
AC520 Provision d'assurance vie	20 550 916		20 550 916	17 381 796
AC530 Provision pour sinistres (vie)	7 217 214		7 217 214	4 449 104
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	8 211 284		8 211 284	7 111 783
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)				
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)				
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage				
AC560 Autres provisions techniques (vie)				
AC561 Autres provisions techniques (non vie)				
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte				
	39 689 797	-	39 689 797	32 367 681
AC 6 CREANCES				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 primes acquises et non émises	37 220		37 220	328 774 (*)
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	19 583 159	2 881 316	16 701 843	20 061 344 (*)
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance				
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	2 580 846	483 469	2 097 377	2 576 984
AC63 Autres créances				
AC631 personnel	46 304		46 304	44 962
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	408 422		408 422	557 342
AC633 Débiteurs divers	109 516	14 517	95 000	169 356
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	22 765 468	3 379 302	19 386 166	23 738 763
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	639 659		639 659	1 166 451
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisition reportés	766 353		766 353	704 412
AC722 Autres charges à répartir				
AC73 Comptes de régularisation actif				
AC731 intérêts et loyers acquis non échus				
AC732 estimations de réassurances - acceptation				
AC733 autres comptes de régularisation	1 338 069		1 338 069	996 401
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres	419 938		419 938	524 299
	3 164 018	-	3 164 018	3 391 563
TOTAL	175 354 155	9 935 951	165 418 203	152 738 587

(*) Données retraitées à des fins comparatives.

BILAN
Arrêté au 31/12/2013
(Unité: En Dinars)

Capitaux propres et passifs du bilan	31/12/2013	31/12/2012
Capitaux propres		
CP1 capital social ou fonds équivalent	13 300 000	13 300 000
CP2 réserves et primes liées au capital	13 649 630	13 652 021
CP3 rachat d'action propres		
CP4 autres capitaux propres	5 292 006	3 139 106
CP5 résultat reportés	187 311	404 004
Total capitaux propres avant resultat de l'exercice	32 428 948	30 495 132
CP6 résultat de l'exercice	3 670 405	4 197 207
Total capitaux propres avant affectation	36 099 353	34 692 339
Passif		
PA1 Autres passifs financiers		
PA11 emprunt obligataires		
PA12 TCN émis par l'entreprise		
PA13 autres emprunts		
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 provisions pour impôts		
PA23 autres provisions	1 264 348	1 123 727
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 provision pour primes non acquises	11 295 923	10 920 667
PA320 provision pour assurance vie	38 524 346	34 903 157
PA330 provision pour sinistres (vie)	12 423 927	11 561 103
PA331 provision pour sinistres (non vie)	38 589 635	35 527 385
PA340 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		
PA341 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	63 437	49 231
PA350 provision pour égalisation et équilibrage	976 012	672 543
PA360 autres provisions technique (vie)		
PA361 autres provisions technique (non vie)	294 941	767 064
	102 168 221	94 401 150
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte		
PA5 Dettes pour dépôts en espèces recues des cessionnaires	15 686 076	12 960 256
	15 686 076	12 960 256
PA6 Autres Dettes		
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe	210 209	169 931
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	2 195 374	2 397 302
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 autres		
PA63 autres dettes		
PA631 dépôts et cautionnements recues	243 687	261 211
PA632 personnel	5 772	4 210
PA633 etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques	1 156 678	951 335
PA634 créiteurs divers	2 221 103	2 615 918
PA64 ressources spéciales		
	6 032 822	6 399 906
PA7 Autres passifs		
PA71 comptes de régularisation passif		
PA710 report commissions recues des reassureurs		
PA711 estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 autres comptes de régularisation passif	4 167 382	3 161 210
PA72 écart de conversion		
	4 167 382	3 161 210
TOTAL	165 418 203	152 738 587

(*) Données retraitées à des fins comparatives.

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie
(Unité: En Dinars)

		OPERATIONS BRUTES 31/12/2013	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2013	OPERATIONS NETTES 31/12/2013	OPERATIONS NETTES 31/12/2012
PRNV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRNV11	Primes émises et acceptées	24 571 320	- 5 608 564	18 962 756	17 725 095
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	- 375 256	285 385	- 89 871	672 388
		24 196 064	- 5 323 178	18 872 886	18 397 483
PRNT3	<u>Produits de placements alloués , transférés de l'etat de résultat</u>	1 939 687		1 939 687	1 589 978
PRNV2	<u>Autres produits techniques</u>				
CHNV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHNV11	Montants payés	- 13 850 303	1 567 431	- 12 282 872	- 11 938 209
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	- 3 062 250	1 099 501	- 1 962 749	- 2 142 198
		- 16 912 552	2 666 932	- 14 245 621	- 14 080 407
CHNV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	154 447		154 447	81 973
CHNV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	- 233 152		- 233 152	- 173 148
CHNV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHNV41	Frais d'acquisition	- 1 394 518		- 1 394 518	- 1 234 239
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	61 941		61 941	5 065
CHNV43	Frais d'administration	- 5 355 614		- 5 355 614	- 5 221 140
CHNV44	commission recues des réassureurs		1 258 809	1 258 809	838 505
		- 6 688 191	1 258 809	- 5 429 381	- 5 621 939
CHNV5	Autres charges techniques				
CHNV6	Variation de la provision pour égalisation et équilibrage				
RTNV	Sous Total : Resultat technique de l'assurance non vie	2 456 303	- 1 397 437	1 058 866	193 940

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie
(Unité: En Dinars)

	OPERATIONS BRUTES 31/12/2013	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2013	OPERATIONS NETTES 31/12/2013	OPERATIONS NETTES 31/12/2012
PRV 1 <u>Primes acquises</u>				
PRV11 Primes émises et acceptées	18 536 777	- 9 829 258	8 707 520	11 717 947
	18 536 777	- 9 829 258	8 707 520	11 717 947
PRV2 <u>Produits de placements</u>				
PRV 2 1 Revenus des placements	1 929 399		1 929 399	1 541 134
PRV 2 2 Produits des autres placements				
	1 929 399		1 929 399	1 541 134
PRV 2 3 Repise de correction de valeur sur placements				
PRV 2 4 Profits provenant de la réalisation des placements et de change				
PR V3 <u>Plus values non réalisées sur placements</u>				
PR V4 <u>Autres produits techniques</u>				
CHV1 <u>Charges de sinistres</u>				
CHV11 Montants payés	- 3 444 452	1 480 426	- 1 964 027	- 2 307 721
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	- 862 824	383 924	- 478 900	- 406 472
	- 4 307 277	1 864 350	- 2 442 927	- 2 714 193
CHV 2 <u>Variation des autres provisions techniques</u>	- 7 493 177	5 377 259	- 2 115 918	- 2 392 538
CHV3 <u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>				
CHV 4 <u>Frais d'exploitation</u>				
CHV41 Frais d'acquisition	- 6 043 263		- 6 043 263	- 5 442 406
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés			-	
CHV43 Frais d'administration	- 1 761 430		- 1 761 430	- 1 713 099
CHV44 commission recues des réassureurs		6 416 140	6 416 140	4 468 637
	- 7 804 693	6 416 140	- 1 388 553	- 2 686 868
CHV5 <u>Autres charges techniques</u>				
CH V9 <u>Charges de placements</u>				
CHV 91 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 199 381		- 199 381	- 154 689
CHV 92 Correction de valeur sur placement	- 298 236		- 298 236	- 228 184
CHV 93 Pertes provenant de la réalisation des placements				
	- 497 616		- 497 616	- 382 873
CHV 10 Moins values non réalisées sur placements				
CHNT2 Produits de placements alloués , transférés à l'etat de résultat				
RTV Sous Total : Resultat technique de l'assurance vie	363 413	3 828 492	4 191 905	5 082 609

ETAT DE RESULTAT
(Unité: En Dinars)

		31/12/2013	31/12/2012
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	1 058 866	193 940
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	4 191 905	5 082 609
PRNT1	Produits des placements		
	PRN T11 revenus des placements	3 167 763	2 601 445
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'interet	- 236 205	- 226 137
CHNT12	correction des valeur sur placements	- 489 655	- 385 176
CHNT13	pertes provenant de la realisation des placements		
CHNT2	Produits des placements alloués , transférés de l'etat de résultat technique de l'assurance et /ou de laréassurance non vie	- 1 939 687	- 1 589 978
PRNT2	autres produits non techniques	57 232	55 774
CHNT3	autres charges non techniques	- 280 197	- 39 365
	Résultat provenant des activités ordinaires	5 530 023	5 693 112
CHNT4	impôts sur le résultat	- 1 859 618	- 1 495 905
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	3 670 405	4 197 207
PRNT 4	Gains extraordinaires		
CHNT5	Pertes extraordinaires		
	Résultat net de l'exercice	3 670 405	4 197 207
	Effet modication comptable (nets d'impots)		
	Résultat net de l'exercice après modification comptable	3 670 405	4 197 207

Etat de flux de trésorerie
(Unité: En Dinars)

	31/12/2013	31/12/2012
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	40 560 903	38 249 260
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-16 211 562	-15 659 777
- Encaissement des primes reçues acceptations	57 112	34 650
- Sommes versées pour sinistres acceptations		
- Décaissements des primes pour les cessions	-1 312 415	-1 768 915
- Encaissement des sinistres pour les cessions		
- Commissions versées aux intermédiaires	-4 671 300	-4 860 127
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-4 286 387	-4 717 982
- Encaissements liés à la cession des placements financiers		
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-2 445 078	-2 322 230
- Produits financiers reçus	5 004 924	4 245 791
- Impôt sur les bénéfices payés	-3 495 635	-3 024 837
- Autres mouvements	-2 948	-7 806
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	13 197 611	10 168 026
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles		930
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	-269 845	-25 909
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-108 247 195	-108 447 599
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	97 128 636	100 942 544
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-11 388 404	-7 530 035
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions		
- Dividendes et autres distributions	-2 336 000	-2 119 683
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	-2 336 000	-2 119 683
<u>Variation de trésorerie</u>	-526 792	518 309
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	1 166 451	648 142
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	639 659	1 166 451

TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES
(Unité: En Dinars)

	31/12/2013	31/12/2012
ENGAGEMENTS RECUS		
Caution recus des agents généraux	48 000	48 000
Caution et garantie au titres des appels d'offres	269 410	297 135
ENGAGEMENTS DONNES		
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres	316 445	
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres , actifs ou revenus		101 400
Autres engagements données		
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		
	633 855	446 535

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2013

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

DENOMINATION	: Assurances "SALIM"
SIEGE SOCIAL	: Immeuble Assurances SALIM lot AFH BC 5 Centre Urbain Nord- Tunis
TELEPHONE	: 71 184 200
FAX	: 71 184 284
E-MAIL	: ass.salim@planet.tn
FORME JURIDIQUE	: Société anonyme faisant appel public à l'épargne
NATIONALITE	: Tunisienne
DATE DE CONSTITUTION	: 15/09/1995
DUREE	: 99 ans
CAPITAL SOCIAL	: 13.300.000 de dinars divisés en 2 660.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
EXERCICE SOCIAL	: du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
REGIME FISCAL	: Droit commun
REGISTRE DE COMMERCE	: B 150661997
MATRICULE FISCAL	: 538 937 C/P/M/000
LEGISLATION APPLICABLE	: Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances

BRANCHES EXPLOITEES Toutes branches

PRINCIPAUX REASSUREURS	• MAPFRE • ODYSSEE RE • SCOR • HANOVER RE • CCR • ARIG • CONVERIUM • TUNIS RE
---------------------------	---

2- CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Mohamed Taoufik IDRIS: Président du Conseil
- BANQUE DE L'HABITAT
- EPARGNE INVEST SICAR
- SIM SICAR
- MODERN LEASING

- SIFIB
- Mme Haifa LAARIBI
- M.Ahmed TRABELSI
- M. Nejib MARZOUGUI
- M. Adel ZARROUK
- M. Radhouane ZOUARI
- M. Tarek CHERIF

3- DIRECTION GENERALE

- M. Ali MAIFI : Délégataire intérimaire.
- M. Sami BANAWAS : Délégataire intérimaire.

NOM ET SIEGE DE LA SOCIETE MERE QUI PUBLIE LES COMPTES CONSOLIDES

La Banque de l'Habitat, 18 Avenue Mohamed V - Tunis

4- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

L'exercice 2013 a connu les faits marquants suivants :

Au niveau du secteur

- La poursuite du programme de mise à niveau du secteur initié par les pouvoirs publics et ce à travers le lancement d'une étude stratégique portant sur l'élaboration d'un contrat programme relatif au secteur des assurances qui s'échelonne sur 5 ans (2013-2017) et qui vise essentiellement à améliorer le taux de pénétration du secteur d'assurance et à fixer les orientations en matière de réforme à apporter à ce dernier pour se rapprocher des standards internationaux.
- L'agrément à 2 nouvelles sociétés opérant dans l'assurance Takaful.
- L'entrée en vigueur, à compter du premier juin 2013 du nouveau tarif automobile pour les usages Taxi, louages et transport rural.
- L'entrée en vigueur, à compter du premier septembre 2013 de l'augmentation du tarif de 5% de la garantie RC des propriétaires des véhicules terrestres à moteur.
- Le conseil du marché financier a autorisé la réalisation de l'opération de fusion par absorption de la société « Assur crédit » par la COTUNACE cette fusion a été approuvée le 18 octobre 2013 par les assemblées générales des sociétés fusionnées.

Au niveau de la société « Assurances SALIM »

- Un niveau de croissance de l'activité globale de la compagnie de 3,3 % soit un Chiffre d'affaires qui s'est établi à un montant de 43,108 MD contre 41,731 MD en 2012.
- Amélioration sensible du résultat non vie qui passe de 0,194 MD enregistré en 2012 à 1,059 MD en 2013.
- Des engagements techniques de 102,168 MD contre 94,401 MD fin 2012, soit un taux d'évolution de 8,23 %.
- Les placements de la société totalisent au 31 décembre 2013 un montant net de 102,478 MD contre 92,510 MD en 2012, soit une augmentation de 10,77%.
- Les sinistres payés passant de 16,582 MD à 17,295 MD soit une évolution 4,30%.
- Des produits financiers passant de 4,143 MD fin 2012 à 5,097 MD fin 2013, soit une évolution de 23,04 %.

5- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbations des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

6- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

6.1- Actifs Incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

6.2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	linéaire
Matériel informatique	3 ans	linéaire
Matériel de transport	5 ans	linéaire
Agencements aménagements et Installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

6.3- Placements Financiers

Règles de prise en compte

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

- Obligations et titres a revenus fixes:

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat.

Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- **Titres à revenus variables :**

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au coût d'acquisition.
- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au coût d'acquisition.
- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une moins value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus value sur un autre titre.

- **Placements en représentations des contrats en unités de compte:**

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

6.4- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au coût de production pour celles produites par l'entreprise.

De ces valeurs, il est déduit les amortissements et provisions pour dépréciation devant être constituées.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le coût de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du coût de revient est réputée être la valeur de marché.

6.5 - Les provisions techniques:

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

- **Provision pour primes non acquises**

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

- **Provision d'assurance Vie**

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base suivante :

Pour le produit DHAMEN, la provision mathématique est calculée adhésion par adhésion avec compensation entre les provisions mathématiques positives et les provisions mathématiques négatives et en relevant les taux d'intérêt réels par l'effet de crédit et en affectant l'effet de l'application de la table tunisienne TD 99 à concurrence du 5/5^{ème}.

Pour les contrats : temporaire décès dégressif TDD, crédits commerciaux, mixte, Horizon, la provision mathématique est calculée sur la base de la table tunisienne TD 99.

- **Provisions pour sinistres**

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

- **Autres provisions techniques**

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

6.6 – Les provisions sur créances:

La méthode adoptée pour le calcul de ces provisions se réfère à l'ancienneté des créances et aux écarts entre comptables et extracomptables.

* Les créances sur les assurés sont provisionnées par ancienneté :

2010 et antérieurs	100 %
2011	50 %
2012	20 %

* Les créances contentieuses antérieures à 2012 sont totalement provisionnées, les créances de 2013 sont provisionnées à concurrence 50 %.

* Les créances douteuses et les créances sur les agents fermées sont provisionnées en totalité.

* Les soldes débiteurs des comptes courants cessionnaires sont provisionnés par ancienneté :

2010 et antérieurs	100 %
2011	50 %
2012	20 %

7 - ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE :

Le système de contrôle interne mis en place par la société permet de réaliser les objectifs suivants :

- Maîtrise des activités et procédures de contrôle des opérations.
- Gestion des risques conformément au cadre conceptuel de la législation comptable en vigueur.
- Présentation des informations selon les normes et règles sectorielles.
- Conformité aux lois, réglementations et directives des organes de direction.

Le suivi du contrôle est assuré par la direction générale et par le comité permanent d'audit à travers les travaux d'audit interne qui se déroulent selon des programmes annuels d'audit et suivants les recommandations parvenues dans le cadre des lettres de Direction des commissaires aux comptes.

8 -COMITES SPECIAUX ET LE ROLE DE CHAQUE COMITE :

- **Un comité de réflexion stratégique** : composé de membres du directeur de la société conseil d'administration, il a pour rôle d'examiner les sujets relatifs à la stratégie, la planification et la réalisation des objectifs de la société, et assurer leurs suivis.
- **Un comité d'audit** : composé de 3 membres de conseil d'administration en plus de l'auditeur interne de la société, il a pour rôle de :
 - * Définir, superviser et veiller à la coordination entre les différentes activités de contrôle et des structures qui leurs sont à charge au sein de l'entreprise.
 - * Renforcer le système de contrôle interne de nature à promouvoir l'efficience.
 - * Assurer le suivi des recommandations ayant pour objet de renforcer les procédures de contrôle.

- * Examiner le respect de la réglementation en vigueur, la protection des actifs et s'assurer de l'utilisation efficace des ressources de la société.
- * S'assurer que les réalisations et les résultats sont conformes aux objectifs et prévisions fixés.
- * Assurer le suivi des travaux des organes de contrôle et propose la nomination des commissaires aux comptes

· **Comité de placement** : composé de membres du conseil d'administration , du directeur général et des responsables de la direction financière, ce comité arrête la politique de placement et examine les opportunités offertes par le marché, compte tenu de la nature des titres des coûts, des volumes, des durées de détention, ainsi que des exigences légales du catalogue de placements.

· **Comité d'achat** : composé du directeur général, du directeur administratif et financier, du responsable de l'audit interne et du responsable des achats, ce comité peut être renforcé par toute personne dont la présence est jugée nécessaire. Ce comité choisit le fournisseur selon des critères optimums qui assurent la satisfaction des besoins en acquisition.

· **Comité de sinistres** : composé du directeur général, le directeur administratif et financier, le responsable de l'audit interne, du responsable du contrôle de gestion et des chefs de structures. Ce comité valide le paiement des sinistres importants et ce, soit par voie transitionnelle, soit par voie contentieuse, soit à l'amiable.

9-NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC 1 - Actifs Incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2013 un montant net de 112 022 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2012	Acquisition de l'exercice	Valeur Brute Au 31/12/2013	Amortissements			Valeur Nette
				Dotations			Au
				31/12/2012	31/12/2013	31/12/2013	31/12/2013
Logiciel	239 428	37 976	277 404	-231 071	-20 031	-251 102	26 302
Logiciel en cours	-	85 720	85 720	-	-	-	85 720
Total	239 428	123 696	363 124	-231 071	-20 031	-251 102	112 022

AC 2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2013 un montant net de 588 082 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2012	Acquisition de l'exercice	Valeur Brute Au 31/12/2013	Amortissements			Valeur Nette
				Dotations			Au
				31/12/2012	31/12/2013	31/12/2013	31/12/2013
A.A.I	594 103	13 772	607 875	-267 207	-44 527	-311 735	296 140
M. Transport	276 938	27 600	304 538	-191 350	-47 516	-238 866	65 672
M. informatique	883 903	147 322	1 031 225	-734 568	-169 629	-904 197	127 029
M.M.B	346 801	1 522	348 323	-186 375	-62 706	-249 081	99 241
Total	2 101 745	190 216	2 291 961	-1 379 500	-324 379	-1 703 879	588 082

AC 3- Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2013 un montant net de 102 478 118 DT contre 92 509 979 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Terrains et constructions d'exploitation	4 149 863	4 326 465
Terrains et constructions hors d'exploitation	5 573 560	5 931 972
Part dans des entreprises liées	7 950 700	7 851 759
Obligations émises par les entreprises liées	10 465 000	6 922 500
Autres placements financiers	6 983 057	6 600 619
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	17 185 980	14 777 858
Obligations et autres titres à revenu fixe	28 741 012	23 762 784
Autres prêts	356 256	322 324
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	20 626 341	21 614 361
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	446 349	399 337
Total	102 478 118	92 509 979

AC 311-Terrains et constructions d'exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2012	Acquisition ou Cession 2013	Valeur Brute au 31/12/2013	Amortissements			Valeur nette au 31/12/2013
				31/12/2012	Dotations 31/12/2013	31/12/2013	
Terrain Zone Urbaine Nord	1 316 489	-	1 316 489	-	-	-	1 316 489
Immeuble d'exploitation Assurances SALIM	3 532 042	-	3 532 042	-522 066	-176 602	-698 668	2 833 374
Total	4 848 531	-	4 848 531	-522 066	-176 602	-698 668	4 149 863

AC 312-Terrains et constructions hors exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2012	Acquisition ou Cession 2013	Valeur Brute au 31/12/2013	Valeur 31/12/2012	Amortissements	Valeur 31/12/2013	Valeur Nette au 31/12/2013
Terrains Imm K Espace Tunis	424 200	-	424 200	-	-	-	424 200
Imm K Espace Tunis (construction)	2 422 800	-	2 422 800	-969 452	-121 140	-1 090 592	1 332 208
Immeuble hors exploitation immeuble Assurances SALIM	4 745 438	-	4 745 438	-691 014	-237 272	-928 286	3 817 152
Total	7 592 438	-	7 592 438	-1 660 466	-358 412	-2 018 878	5 573 560

AC321-Participations dans des entreprises liées :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2012	Mvts de l'exercice			Valeur Brute 31/12/2013	31/12/2012	Provisions Dotations / Reprise 2013	31/12/2013	Valeur Nette au 31/12/2013
		Capital libéré	Acquisi	cession					
Banque de l'habitat BH	696 244				696 244				696 244
Technologie	330 000				330 000	-330 000		-330 000	
Modern leasing	1 004 183		19 320		1 023 503		-18 422	-18 422	1 005 081
Modern leasing contrat de liquidité	145 791		33 138		178 929	-36 714	-36 495	-73 209	105 720
SIFIB	218 376				218 376				218 376
SIM SICAR	1 798 200				1 798 200				1 798 200
SOPIVEL	3 625 800				3 625 800				3 625 800
STIMEC	135 200	101 400			236 600	-135 200		-135 200	101 400
SGRC	399 880				399 880				399 880
SMT	49 900				49 900	-49 900		-49 900	
Total	8 403 573	101 400	52 458		8 557 431	-551 814	-54 917	-606 731	7 950 700

AC322-Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces Entreprises :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2012	Acquisition	Cession / tombé	Valeur Nette 31/12/2013
Emprunt obligataire BH-2009/ Catégorie A	6 922 500		577 500	6 345 000
Emprunt obligataire BH-2013/ Catégorie A		1 500 000		1 500 000
Emprunt obligataire BH-2013/ Catégorie B		1 620 000		1 620 000
Emprunt obligataire MODERN LEASING 2013		1 000 000		1 000 000
Total	6 922 500	4 120 000	577 500	10 465 000

AC331-Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2012	Capital non libéré 2013	Acquisition 2013	Valeur Brute 31/12/2013	provisions			Valeur Nette 31/12/2013
					31/12/2012	dotation	31/12/2013	
ATB	290 699			290 699	-81 983	-24 083	-106 067	184 632
BNA	40 800			40 800	-2 831	-3 642	-6 473	34 327
ATTIJARI BANK	38 868			38 868	-5 799	3 135	-2 664	36 203
BTEI	38 421			38 421				38 421
STB	282 199			282 199	-96 775	-55 889	-152 663	129 536
SOTUMAG	42 584			42 584				42 584
UIB	1 320 000			1 320 000		-114 664	-114 664	1 205 336
TUNIS RE	4 607 186		230 475	4 837 661	-157 642	157 642		4 837 661
CARTHAGE CEMENTS	68 885		25 052	93 937				93 937
ENNAKL	107 000			107 000		-6 130	-6 130	100 870
ONE TECH HOLDING			200 005	200 005				200 005
AFRIQUE ASSISTANCE	32 000			32 000				32 000
COTUNACE (*)	150 000			150 000	-6 258	6 258		150 000
SDA	7 500			7 500	-2 248	-5 252	-7 500	0
SICAV BHP	705 400			705 400	-2 727	-105 655	-108 382	597 018
SICAV BHO	550 396			550 396	-1 015	869	-146	550 250
PLACEMENT EN FCP	1 000 000			1 000 000				1 000 000
FCP SECURITE	4 000 000			4 000 000				4 000 000
SOTACIB	1 853 100			1 853 100		-300 000	-300 000	1 553 100
OBLIG.SICAV TANIT	100			100				100
UTB	5 761			5 761	-5 761		-5 761	0
FCPR SWING		1 000 000	1 000 000	-				0
ATTAKAFOULIA			2 400 000	2 400 000				2 400 000
Total	15 140 897	1 000 000	3 855 533	17 996 430	-363 039	-447 410	-810 449	17 185 980

* Le conseil du marché financier a autorisé la réalisation de l'opération de fusion par absorption de la société « Assur crédit » par la COTUNACE cette fusion a été approuvée le 18 octobre 2013 par les Assemblées Générales des sociétés fusionnées.

AC332-Obligations et autres titres à revenu fixe :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2012	Souscription +plus value de souscription	Remboursement +coût d'acquisition	Valeur Brute au 31/12/2013	Valeur nette au 31/12/2013
- Emprunt obligataire STAR	400 000			400 000	400 000
- Emprunt obligataire STAR	156 000			156 000	156 000
- Emprunt obligataire ATB 2007	800 000		40 000	760 000	760 000
- Emprunt obligataire AB 15ANS	733 327		66 670	666 657	666 657
- Emprunt obligataire AB 20ANS	200 000		12 500	187 500	187 500
- Emprunt obligataire PANOBOIS 2007	300 000		100 000	200 000	200 000
- Emprunt STB 2008/1	750 000		62 500	687 500	687 500
-Emprunt STB 2010	400 000		50 000	350 000	350 000
- Emprunt HANNIBAL LEASE 2010/1	300 000		100 000	200 000	200 000
- Emprunt HANNIBAL LEASE 2010/2	300 000		100 000	200 000	200 000
- Emprunt obligataire ATL -2010/1	600 000		200 000	400 000	400 000
- Emprunt obligataire AMEN BANK 2010	433 300		33 350	399 950	399 950
- Emprunt obligataire UIB 2011	500 000		71 450	428 550	428 550
- Emprunt obligataire BTK 2012	500 000		100 000	400 000	400 000
-Emprunt obligataire EL WIFACK LEASING		500 000		500 000	500 000
-Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2013		1 000 000		1 000 000	1 000 000
-Emprunt obligataire UBCI 2013/1		1 000 000		1 000 000	1 000 000
- Emprunt HANNIBAL LEASE 2013/1		300 000		300 000	300 000
- Emprunt HANNIBAL LEASE 2013/2		200 000		200 000	200 000
S/total I	6 372 627	3 000 000	936 470	8 436 157	8 436 157
- BTA ECHEANCE AVRIL 2014 :	1 508 230		5 100	1 503 130	1 503 130
- BTA ECHEANCE FEVRIER 2015 :	6 636 570		64 798	6 571 772	6 571 772
- BTA ECHENACE OCTOBRE 2018	7 747 330	1 000 000	-20 999	8 768 329	8 768 329
- BTA ECHANCE DECEMBRE 2016	1 498 027	1 000 000	3 557	2 494 470	2 494 470
- BTA ECHENACE FEVRIER 2020		1 000 000	32 846	967 154	967 154
S/total II	17 390 157	3 000 000	85 302	20 304 855	20 304 855
Total Général	23 762 784	6 000 000	1 021 772	28 741 012	28 741 012

AC334-Autres prêts :

La rubrique autres prêts totalise au 31/12/2013 un montant de 356 256 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2012	Prêts accordés Au 31/12/2013	Remboursements Au 31/12/2013	Valeur nette Au 31/12/2013
Prêt au personnel (FAS)	307 842	112 100	82 780	337 162
Avances sur contrats vie	14 482	4 612	-	19 094
Total	322 324	116 712	82 780	356 256

AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31/12/2013 un montant de 20 626 341 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2012	Souscription Au 31/12/2013	Rachat Au 31/12/2013	Valeur nette Au 31/12/2013
-Billets de trésorerie	4 500 000	3 000 000	4 500 000	3 000 000
-Compte à terme	8 114 361	1 126 646	9 114 666	126 341
-Certificats de dépôt	9 000 000	90 500 000	82 000 000	17 500 000
<u>Total</u>	<u>21 614 361</u>	<u>94 626 646</u>	<u>95 614 666</u>	<u>20 626 341</u>

AC336-Autres placements financiers :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2012	Acquisition 2013	Valeur Brute 31/12/2013	31/12/2012	Provisions 31/12/2013 dotation	31/12/2013	Valeur Nette 31/12/2013
FOND GERE SIM							
SICAR	6 950 000	500 000	7 450 000	-349 381	-117 563	-466 943	6 983 057
<u>Total</u>	<u>6 950 000</u>	<u>500 000</u>	<u>7 450 000</u>	<u>-349 381</u>	<u>-117 563</u>	<u>-466 943</u>	<u>6 983 057</u>

AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Ce poste totalise au 31/12/2013 un montant de 446 349 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur Nette 31/12/2012	Libération 31/12/2013	Constitution 31/12/2013	Valeur Nette 31/12/2013
Tunis Ré	399 337	378 483	425 495	446 349
<u>Total</u>	<u>399 337</u>	<u>378 483</u>	<u>425 495</u>	<u>446 349</u>

AC 5 - Part des réassureurs dans les provisions techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2013 un montant de 39 689 797 DT contre 32 367 681 DT au 31/12/2012 soit une augmentation de 7 322 116 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant 31/12/2013	Montant 31/12/2012	Variation 31/12/2013
Provisions pour primes non acquises non vie	3 710 384	3 424 998	285 385
Provisions d'assurances vie	20 550 916	17 381 796	3 169 120
Provisions pour sinistres vie	7 217 214	4 449 104	2 768 110
Provisions pour sinistres non vie	8 211 284	7 111 783	1 099 501
<u>Total</u>	<u>39 689 797</u>	<u>32 367 681</u>	<u>7 322 116</u>

AC 6 – Créances

Cette rubrique se présente comme suit:

Libellé	Montant 31/12/2013	Montant 31/12/2012	Variation
AC 61 - Créances nées d'opérations d'assurances directes	16 739 063(*)	20 390 118 (*)	-3 651 055
AC 62 - Créances nées d'opérations de réassurances	2 097 377	2 576 984	-479 607
AC 631- Personnel	46 304	44 962	1 342
AC 632 -Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	408 422	557 342	-148 920
AC 633 -Débiteurs Divers	95 000	169 356	-74 357
Total	19 386 166	23 738 763	-4 352 597

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	plus que 5 ans	Total
AC 61-créances nées d'opération d'assurance directe	14 752 451	3 609 220	1 258 708	19 620 379
AC 62 -Créances nées d'opération de réassurance	1 374 012	1 150 324	56 510	2 580 846
AC 631-Personnel	46 304			46 304
AC 632-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	408 422			408 422
AC 633-Débiteurs divers	95 000	14 517		109 517
-	16 676 189	4 774 061	1 315 218	22 765 468

(*)Données retraitées à des fins comparatives.

Il est à noter que pour l'exercice 2013, la société « Assurances SALIM » a constaté une provision sur les créances pour un montant de 3 379 302 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant 2013	Montant 2012	Variation
AC612-Contentieux Primes	1 456 967	1 497 879	-40 912
AC612 -Affaires directes	932 346	307 444	624 902
AC612-Agents Généraux	358 747	476 130	-117 383
AC612-Courtiers d'assurance	133 257	91 411	41 846
AC62 -Créances nées d'opérations de réassurances	483 469	221 759	261 710
AC633-Débiteurs divers	14 517	10 150	4 367
Total	3 379 302	2 604 773	774 529

AC 7 – Autres éléments d'actifs

Le poste «Autres Eléments d'Actifs» totalise au 31/12/2013 un solde de 3 164 018 DT contre un solde de 3 391 563 DT au 31/12/2012 et se présente comme suit :

libellé	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012	Variation 31/12/2013
Comptes Banques	638 646	1 165 975	-527 329
Caisse	1013	476	537
Frais d'acquisition reportés	766 353	704 412	61 941
Intérêts sur valeurs mobilières cours et non échus et loyers à recevoir	1 338 069	996 401	341 667
Autres (Consignations)	419 938	524 299	-104 361
Total	3 164 018	3 391 563	-227 545

II- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux Propres

A la date du 31/12/2013, le capital social s'élève à 13 300 000 DT composé de 2 660 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité.

La structure du capital social se présente comme suit :

Noms des actionnaires	Nbre d'actions	Valeur Nominale	MONTANT			Pourcentage du capital détenu
			Libéré	Non Libéré	Total	
<u>Sociétés du groupe</u>						
Banque de l'habitat	581 448	5	2 907 240		2 907 240	21,86%
Epargne invest-sicaf	251 375	5	1 256 875		1 256 875	9,45%
Sim - SIACR	161 050	5	805 250		805 250	6,05%
SIFIB -BH	49 848	5	249 240		249 240	1,87%
Modern leasing	46 617	5	233 085		233 085	1,75%
Total	1 090 338		5 451 690		5 451 690	40,99%
<u>Administrateurs</u>	546 945	5	2 734 725		2 734 725	20,56%
<u>Personnes morales</u>	805 778	5	4 028 890		4 028 890	30,29%
<u>Personnes physiques</u>	215 119	5	1 075 595		1 075 595	8,09%
<u>Actionnaires étrangers</u>	1 820	5	9 100		9 100	0,07%
Total	1 569 662		7 848 310		7 848 310	59,01%
Total (sociétés du Groupe et autres)	2 660 000		13 300 000		13 300 000	100,00%

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	01/01/2013 avant affectation	Affections et imputations AGO 21/05/2013	Divi-dendes	Résultat de L'exercice	Autres variations	situation au31/12/2013
Capital social	13 300 000					13 300 000
Réserves Légales	1 330 000					1 330 000
Réserves Extraordinaires	4 719 500					4 719 500
Prime d'émission	6 600 000					6 600 000
Fonds Social	1 002 521				-2 391	1 000 130
Report à nouveau	404 004	-216 693				187 311
Effet modification comptable						
Réserves pour Réinvestissements exonérés	3 139 106	2 152 900				5 292 006
Résultat de l'exercice	4 197 207	-1 936 207	-2 261 000	3 670 405		3 670 405
Total	34 692 339	-	-2 261 000	3 670 405	-2 391	36 099 353

Résultat de l'exercice

	2013	2012
= Résultat comptable	<u>5 530 023</u>	<u>5 693 112</u>
+ Réintégrations	1 805 725	1 492 141
- Déductions	-688 553	-758 338
Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	6 647 195	6 426 915
- réinvestissements exonérés	-1 334 000	-2 152 900
= Résultat fiscal	<u>5 313 195</u>	<u>4 274 015</u>
- Impôt sur les sociétés	<u>-1 859 618</u>	<u>-1 495 905</u>
= Résultat Net d'exercice	<u>3 670 405</u>	<u>4 197 207</u>

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges :

Les provisions pour autres risques et charges s'élèvent à 1 264 348 DT et se détaillent comme suit :

- Provisions pour impôts 521 296 DT relatif au crédit de TVA dans l'attente d'une position définitive de l'administration fiscale,
- Provisions pour commissions à payer 456 793 DT,
- Provisions pour litiges 286 259 DT.

PA 3 - Provisions Techniques Brutes :

Les provisions techniques arrêtées au 31/12/2013 totalisent 102 168 221 DT contre 94 401 150 DT en 2012 soit une augmentation de 7 767 072 DT et un taux d'évolution de 8,23 %.

Provisions Techniques	MONTANT 31/12/2013	MONTANT 31/12/2012
<u>Provisions mathématiques</u>	38 524 346	34 903 157
VIE		
	38 524 346	34 903 157
<u>Provisions pour primes non acquises</u>		
AUTO	4 512 893	3 934 494
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	5 803 245	6 005 412
INCENDIE	705 561	688 823
TRANSPORT	274 224	291 938
	11 295 923	10 920 667
<u>Provisions pour sinistres à payer</u>		
VIE	12 423 927	11 561 103
GROUPE MALADIE	1 810 028	1 954 345
AUTO	28 088 173	25 670 211
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	4 983 324	5 331 613
INCENDIE	3 509 449	2 703 791
TRANSPORT	198 661	-132 575
Non vie	38 589 635	35 527 385
<u>Provision pour participations aux bénéfices vie</u>		
<u>Provision pour participations aux bénéfices non vie</u>	63 437	49 231
<u>Provision pour égalisation et équilibrage</u>	976 012	672 543
<u>Autres provisions techniques non vie</u>	294 941	767 064
<u>Total Provisions</u>	102 168 221	94 401 150

PA 5 – Dettes pour dépôt reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2013 à 15 686 076 DT contre 12 960 256 DT au 31/12/2012, le détail de ces dettes se présente comme suit :

	Valeur Brute au 31/12/2013	Valeur Brute au 31/12/2012	Variation
Dépôt en garantie des PPNA	4 772 752	4 031 098	741 654
Dépôt en garantie des PSAP	10 913 324	8 929 158	1 984 166
Total	15 686 076	12 960 256	2 725 820

PA 6 - Autres Dettes

Le solde de ce poste est de 6 032 822 DT au 31/12/2013 contre 6 399 906 DT au 31/12/2012, soit une diminution 367 084 DT et se détaille comme suit :

Autres Dettes	Montant au 31/12/2013	Montant au 31/12/2012	Variation
-Dettes nées d'assurances directes	210 209	169 931(*)	40 278
-Dettes nées d'opérations de réassurances	2 195 374	2 397 302	-201 928
-Dépôt et cautionnement reçu	243 687	261 211	-17 524
-Personnel	5 772	4 210	1 562
-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	1 156 678	951 335	205 343
-Créditeurs divers	2 221 103	2 615 918	-394 815
Total	6 032 822	6 399 906	-367 084

Autres Dettes	moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	plus que 5 ans	Total
-Dettes nées d'opérations d'assurance directe	210 209			210 209
-Dettes nées d'opération de réassurance	1 313 089	882 285		2 195 374
-Dépôts et cautionnement reçus	32 148	73 087	138 451	243 687
-Personnel	5 772			5 772
-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	1 156 678			1 156 678
-Créditeurs divers	1 823 508	367 289	30 306	2 221 103
	4 541 403	1 322 662	168 757	6 032 822

(*) Données retraitées à des fins comparatives.

PA 7 - Autres passifs

Le solde de ce poste est de 4 167 382 DT au 31/12/2013 contre 3 161 210 DT au 31/12/2012 et se détaille comme suit :

- Charges à payer pour un montant de 3 777 008 DT ;
- Produits constatés d'avance pour un montant de 390 374 DT.

III- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

1- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

PRV1- Prime acquises

Le poste « Primes Acquises » totalise 18 536 777 DT au 31/12/2013 contre 20 291 387 DT au 31/12/2012, soit une variation de -1 754 610 DT et un taux de -8,65 %.

L'augmentation du taux de cession au 31/12/2013, résulte principalement à la modification des termes du traité de réassurances pour la branche VIE en décembre 2012, les primes cédées ont évolué de 1 255 818 DT.

	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Primes émises et acceptées	18 536 777	20 291 387	-8,65%
Primes cédées	9 829 258	8 573 440	14,65%
Taux de cession	53,03%	42,25%	

PRV2 - Produits des Placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2013 un montant de 5 097 162 DT.

La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Provision technique vie}}{\text{Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$$

Soit :

- Provisions techniques non vie	51 219 948
- Provisions techniques vie	50 948 273
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	134 597 169
 - Produits des placements globaux	 5 097 162

Ainsi, les produits des placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 1 929 399 DT au 31/12/2013 contre un montant de 1 541 134 DT au 31/12/2012.

CHV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 2 442 927 DT au 31/12/2013 contre 2 714 193 DT au 31/12/2012, soit une diminution de 271 266 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2013	au 31/12/2012	
Sinistres payés	-3 444 452	-3 790 664	346 212
Part des réassureurs dans les sinistres	1 480 426	1 482 943	-2 517
Variation des provisions pour sinistres	-862 824	-1 689 102	826 278
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	383 924	1 282 630	-898 707
Total	-2 442 927	-2 714 193	271 266

CHV2- Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise 7 493 177 DT au 31/12/2013 dont un montant de 5 377 259 DT à la charge du réassureur contre 6 613 582 DT dont 4 221 045 DT à la charge du réassureur au 31/12/2012.

Cette variation s'explique par l'évolution de la part des réassureurs dans les provisions mathématiques vie suite à l'application du traité de réassurance en quote part (90% / 10%) du produit « DHAMEN » permettant l'imputation de 90% de la provision mathématique et les autres provisions techniques de ce produit à la charge des réassureurs, et suite aux rapprochements effectués entre les fichiers de la compagnie et ceux détenus par la Banque de l'habitat ayant aboutie a une charge compensée de 207 563 DT constatée parmi les autres charges non techniques.

CHV4- Frais d'Exploitation

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultat selon des clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité.

Les clés de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultat vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste et ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

Les frais d'acquisition «composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant de 6 043 263 DT au 31/12/2013 contre 5 442 406 DT au 31/12/2012.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 7 904 934 DT au 31/12/2013 de contre 7 547 599 DT au 31/12/2012.

Frais Généraux	2013	2012	variation
Frais du Personnel	3 305 843	3 135 630	170 213
Divers frais d'exploitation	1 278 021	1 287 159	-9 138
Honoraires commissions et vacations	182 182	237 689	-55 507
Dotation aux amortissements	879 424	852 428	26 996
Etats impôts et taxes	608 190	618 619	-10 429
Jetons de présence servis	93 750	93 750	-
Dotation à la provision pour créances douteuses	774 529	392 031	382 498
Dotation à la provision pour dépréciation des titres	619 890	437 123	182 767
Dotation à la provision pour congés payés	22 268	25 312	-3 044
Dotation à la provision pour risques divers	140 837	467 858	-327 021
Total	7 904 934	7 547 599	357 335

La part attribuée au compte de résultat technique vie au 31/12/2013 est de 1761 430 DT contre 1 713 099 DT au 31/12/2012.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	31/12/2013		31/12/2012	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	21 %	79 %	30 %	70 %
Salaires	21 %	79 %	21 %	79 %
Chiffre d'affaires	43%	57%	49 %	51%

La ventilation des charges de personnel :

charges de personnel	31/12/2013	31/12/2012
Salaires	2 491 214	2 418 887
Pension de retraite	64 785	56 711
Charges sociales	439 093	424 006
Autres avantages en nature	310 751	236 026
	3 305 843	3 135 630

La ventilation par destination des frais généraux, les frais de gestion de placements ainsi que les dotations aux provisions et aux amortissements est réparties comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Total des charges affectées au compte résultat technique vie	1 761 430	1 713 099
Total des charges affectées au compte résultat technique non vie	5 355 614	5 221 140
Frais de gestion des placements		
-Etat de résultat vie :	298 235	228 184
- Etat de résultat	489 655	385 176
Total	7 904 934	7 547 599

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2013 sont de 6 416 140 DT contre 4 468 637 DT au 31/12/2012.

CHV9- Charges de Placements

Le compte charges de placements affectés aux comptes de résultat technique vie dégage un solde au 31/12/2013 de 497 616 DT.

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire au 31/12/2013 de 4 191 905 DT contre 5 082 609 DT au 31/12/2012 soit une diminution de 17,52%.

2- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

PRNV1 - Primes Acquises

Le poste «Primes acquises» totalise 24 196 064 DT au 31/12/2013 contre 22 511 053 DT au 31/12/2012 soit une augmentation de 1 685 012 DT et un taux d'évolution de 7,49 %.

Les primes cédées ont augmenté de 50,96 % pour passer à 5 608 564 DT en 2013 contre 3 715 215 DT en 2012.

La part des réassureurs dans la variation des PPNA est de 285 385 DT contre -398 354 DT en 2012.

Le détail se présente comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2013	au 31/12/2012	
- Primes émises	24 433 363	20 830 518	3 602 846
- Acceptations	418 854	282 817	136 037
- Variation des provisions pour primes acquises non émises	-282 743	315 215	-597 958
- Primes à annuler	1 846	11 760	-9 914
Sous-total 1	24 571 320	21 440 310	3 131 010
- Variation des provisions pour acquises non émises	-375 256	1 070 742	-1 445 998
Primes acquises Sous-total 2	24 196 064	22 511 053	1 685 012
- Primes cédées	-5 608 564	-3 715 215	-1 893 348
Part des réassureurs dans la variation des PPNA	285 385	-398 355	683 740
Total	18 872 886	18 397 483	475 403

La répartition ainsi que la structure des primes émises par nature de risque se présentent comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012
AUTO	9 810 665	8 616 345
ARD	1 024 157	711 689
INCENDIE	2 423 767	1 743 294
ENGINEERING	1 620 736	1 267 922
TRANSPORT	2 197 469	1 759 698
MALADIE	7 494 526	7 341 362
Total NON VIE	24 571 320	21 440 310

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2013 un montant de 5 097 162 DT.

La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Provision technique non vie}}{\text{Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$$

Soit :

- Provisions techniques non vie	51 219 948
- Provisions techniques vie	50 948 273
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	134 597 169
Produits des placements globaux	5 097 162

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 1 939 687 DT au 31/12/2013 contre un montant de 1 589 978 DT au 31/12/2012.

CHNV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 14 245 621 DT au 31/12/2013 contre 14 080 407 DT au 31/12/2012.

Libellé	Montant au 31/12/2013	Montant au 31/12/2012	Variation
Sinistres payés	-13 850 303	-12 791 427	-1 058 876
Part des réassureurs dans les sinistres	1 567 431	853 218	714 213
Variation des provisions pour sinistres	-3 062 250	-3 139 725	77 476
Part des réassureurs dans la variation pour sinistres	1 099 501	997 527	101 974
Total	-14 245 621	-14 080 407	-165 214

CHNV2- Variation des autres provisions techniques

Ce poste est constitué par la variation de la provision pour risques en cours qui s'élève à 294 941 DT au 31/12/2013 contre 767 064 DT au 31/12/2012 ; soit une diminution de 472 123 DT, la variation de la provision pour égalisation et équilibrage de la branche incendie qui s'élève à 976 012 DT au 31/12/2013 contre 672 543 DT au 31/12/2012, soit une augmentation de 303 469 DT et par la variation des provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non vie qui s'élève à 63 437 DT au 31/12/2013 contre 49 231 DT au 31/12/2012 soit une augmentation de 14 206 DT.

CHNV3- Participations aux bénéfices et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 233 152 DT contre 173 148 DT au 31/12/2012.

CHNV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition «composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances» totalisent un montant de 1 394 518 DT au 31/12/2013 contre 1 234 239 DT au 31/12/2012.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 7 904 934 DT au 31/12/2013 contre 7 547 599 DT au 31/12/2012.

La part attribuée au compte de résultat technique non vie au 31/12/2013 est de 5 355 614 DT contre 5 221 140 DT au 31/12/2012.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	31/12/2013		31/12/2012	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	21 %	79 %	30%	70 %
Salaires	21 %	79 %	21 %	79 %
Chiffre d'affaires	43 %	57 %	49 %	51 %

Frais d'acquisition reportés non vie : Les montants comptabilisés se présentent comme suit :

Exercice	Libération	Constatation	Variation
Au titre de l'exercice 2013	704 412	766 353	61 941

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2013 sont de 1 258 809 DT contre 838 505 DT 31/12/2012.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat bénéficiaire de 1 058 866 DT au 31/12/2013 contre 193 940 DT au 31/12/2012.

3- ETAT DE RESULTAT :

	31/12/2013	31/12/2012	Variation
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	1 058 866	193 940	864 926
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	4 191 905	5 082 609	-890 704
-Produits des placements	3 167 763	2 601 445	566 318
-Charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)			
-Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-236 205	-226 137	-10 068
-Correction des valeurs sur placements	-489 655	-385 176	-104 479
-Pertes provenant de la réalisation des placements			
-Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-1 939 687	-1 589 978	-349 709
-Autres produits non techniques	57 232	55 774	1 459
-Autres charges non techniques	-280 197	-39 365	-240 832
Résultat provenant des activités ordinaires	5 530 023	5 693 112	-163 089
-Impôts sur le résultat	-1 859 618	-1 495 905	-363 713
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	3 670 405	4 197 207	-526 802
Pertes extraordinaires			
Résultat net de l'exercice	3 670 405	4 197 207	-526 802
-Effet des modifications comptables (nets d'impôt)			
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	3 670 405	4 197 207	-526 802

4- NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

1/ flux de trésorerie liés à l'exploitation : 13 197 611 DT

1-1 Encaissements des primes reçues des assurés : 40 560 903 DT.

Il s'agit des encaissements sur :

- affaires directes pour 27 673 281 DT,
- affaires agents généraux pour 8 530 790 DT
- affaires courtiers pour 4 356 832 DT.

1-2 Sommes versées pour paiement des sinistres : 16 211 562 DT.

1-3 Encaissement des primes reçues acceptations : 57 112 DT.

1-4 Décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de 1 312 415 DT.

1-5 Commissions versées aux intermédiaires : 4 671 300 DT.

1-6 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

- sommes versées au personnel s'élèvent à 2 664 620 DT.
- sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à 1 621 767 DT.

1-7 taxes sur les assurances versées au trésor

- la taxe sur les assurances s'élève à 2 445 078 DT.

1-8 produits financiers reçus

-Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un montant total 5 004 924 DT

1-9 Impôts sur les bénéfices et impôts divers payés : 3 495 635 DT.

1-10 Autres mouvements : 2 948 DT.

2/Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement : - 11 388 404 DT.

- Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles : 269 845 DT.
- Décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 108 247 195 DT.
- Encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 97 128 636 DT.

3/Flux de trésorerie liée aux activités de financements : -2 336 000 DT

- Dividendes et autres distributions 2 336 000 DT.

4/Variation de trésorerie : -526 792 DT.

5/Trésorerie de début d'exercice 1 166 451 DT.

6/ Trésorerie de fin d'exercice 639 659 DT.

C1 – Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif :

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture:
	À l'ouverture	Acquisitions	Cessions+transferts	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amort	Provisions:	Amort	Provisions:	Amort	Provisions:	Amort	Provisions:	
1. Actifs incorporels													
1.1 Frais de recherche et développement													
1.2 Concessions, brevets, licences, marques													
	239 428	123 696		363 124	231 071		20 031				251 102		112 022
1.3 Fonds de commerce													
1.4 Acomptes versés													
	239 428	123 696		363 124	231 071		20 031				251 102		112 022
2. Actifs corporels d'exploitation													
2.1 Installations techniques et machines													
	1 754 944	188 694		1 943 638	1 193 125		261 673				1 454 798		488 841
2.2 Autres installations, outillage et mobilier													
	346 801	1 522		348 323	186 375		62 706				249 081		99 241
2.3 Acomptes versés													
	2 101 745	190 216		2 291 961	1 379 500		324 379				1 703 879		588 082
3. Placements													
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.(1)													
	12 440 968			12 440 968	2 182 531		535 014				2 717 545		9 723 423
3.2 Placements dans les entreprises liées													
	15 326 073	4 273 858	577 500	19 022 431		551 814		54 917			606 731		18 415 700
3.2.1 Parts dans les entreprises liées													
	8 403573	153 858		8 557 431		551 814		54 917			606 731		7 950 700
3.2.2 Bons et obligations													
	6 922 500	4 120 000	577 500	10 465 000									10 465 000
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation													
3.3.1 Parts													
3.3.2 Bons et obligations													
3.4 Autres placements financiers													
	67 790 365	104 098 891	96 719 218	75 170 038		712 420		732 877		167 904		1 277 393	73 892 646

3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	15 140 897	2 855 533		17 996 430		363 039		615 315		167 904		810 449	17 185 980
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	23 762 784	6 000 000	1 021 772	28 741 012									28 741 012
3.4.3 Prêts hypothécaire													
3.4.4 Autres prêts	322 324	116 712	82 780	356 256									356 256
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	21 614 361	94 626 646	95 614 666	20 626 341									20 626 341
3.4.6 Autres	6 950 000	500 000		7 450 000		349 381		117 562				466 943	6 983 057
3.5 Créances pour espèces déposées	399 337	425 495	378 483	446 349									446 349
3.6 Placements des contrats en UC													
	95 956 744	108 798 244	97 675 201	107 079 787	2 182 531	1 264 234	535 514	787 794	167 904	2 717 545	1 884 124	102 478 118	
TOTAL:	98 297 917	109 112 156	97 675 201	109 734 872	3 793 102	1 264 234	879 424	787 794	167 904	4 672 526	1 884 124	103 178 222	

C2- Etat récapitulatif des placements :

	Valeur Brute	Valeur Nette
Placements immobiliers	12 440 968	9 723 423
Actions et autres titres à revenu variable		
autres que les parts d'OPCVM	25 298 065	23 989 412
Parts d'OPCVM détenant uniquement		
des titres à revenu fixe	550 396	550 250
Autre parts d'OPCVM	705 400	597 018
Obligations et autres titres à revenu fixe	39 206 012	39 206 012
Autres placements financiers	7 450 000	6 983 057
Autres prêts et effets assimilés	356 256	356 256
Dépôt auprès des entreprises cédantes	446 349	446 349
Autres dépôts	20 626 341	20 626 341
Actifs représentatifs de contrats en unités		
de comptes selon le même détail que ci-dessus		
<u>Total</u>	107 079 787	102 478 118
Dont montant de ces placements qui admis à		
la présentation des provisions techniques		101 675 513
Autres actifs affectables à la représentation		
des provisions techniques autres que les		
placements ou la part des réassureurs		

C3 -Ventilation des produits et charges de placements :

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers	628 294	420 472	1 048 766
Revenu des participations	316 779	281 423	598 202
Revenu des autres placements	1 503 662	1 889 965	3 393 627
Autres revenus financiers	47 328	9 239	56 567
Total des produits de placements	2 496 063	2 601 099	5 097 162
Intérêts			435 586
Frais externes (pertes sur réalisation)			
Autres frais (ajustement sur valeur placements)			787 890
Total des charges de placements			1 223 476

C4 –Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer :

Année d'inventaire	2008	2009	2010	2011	2012
<u>Inventaire 2011</u>					
Règlements cumulés	6 771 667	8 145 403	7 001 925	6 624 281	
Provisions pour sinistres	1 324 291	6 029 033	6 644 162	14 172 843	
Total charges des sinistres	8 095 959	14 174 435	13 646 087	20 797 123	
Primes acquises	14 100 532	16 218 802	18 623 381	21 300 911	
% sinistres / primes acquises	57%	87%	73%	98%	

Année d'inventaire	2008	2009	2010	2011	2012
<u>Inventaire 2012</u>					
Règlements cumulés	6 961 438	8 774 003	8 381 415	10 922 647	5 781 385
Provisions pour sinistres	1 082 532	5 149 495	5 052 226	9 552 865	11 792 944
Total charges des sinistres	8 043 970	13 923 498	13 433 641	20 475 512	17 574 329
Primes acquises	14 100 532	16 218 802	18 623 381	21 300 911	22 511 053
% sinistres / primes acquises	57%	86%	72%	96%	78%

Année d'inventaire	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<u>Inventaire 2013</u>						
Règlements cumulés	7 086 241	9 445 032	9 596 580	12 834 291	9 249 006	6 256 783
Provisions pour sinistres	847 141	4 238 499	3 337 096	7 767 292	7 765 247	11 547 564
Total charges des sinistres	7 933 382	13 683 531	12 933 676	20 601 583	17 014 253	17 804 347
Primes acquises	14 100 532	16 218 802	18 623 381	21 300 911	22 511 053	24 196 064
% sinistres / primes acquises	56%	84%	69%	97%	76%	74%

C5 -RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	DECES	CAPITAL- ISATION	VIE	Total
Primes	17 266 032	1 222 372	48 373	18 536 777
Charges de prestations	-4 075 071	-216 766	-15 440	-4 307 277
Charge des provisions d'assurance vie	-6 210 183	-1 212 792	-70 202	-7 493 177
Solde de souscription	6 980 779	-207 186	-37 269	6 736 324
Frais d'acquisition	-6 025 667	-12 583	-5 013	-6 043 263
Frais d'acquisition reportés	-	-	-	-
Autres charges de gestion nettes	-1 640 596	-116 254	-4 580	-1 761 430
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-7 666 263	-128 837	-9 593	-7 804 693
Produits nets de placements	96 470	1 447 049	385 880	1 929 399
Charges de placements	-24 881	-373 212	-99 523	-497 616
Participation aux résultats et intérêts techniques	-	-	-	-
Solde financier	71 589	1 073 837	286 357	1 431 783
Primes cédées et/ou rétrocédées	-9 829 258			- 9 829 258
Part des réassureurs dans les charges de prestations	1 480 426			1 480 426
Part des réassureurs dans les charges de provisions	5 761 183			5 761 183
Part des réassureurs dans la participation aux résultats				
Commissions reçues des réassureurs	6 416 140			6 416 140
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	3 828 492			3 828 492
<u>Résultat technique vie</u>	3 214 597	737 814	239 494	4 191 905

C6- Résultat technique non vie par catégorie d'assurance :

	AUTO	ARD	INC	ENG	TRANSPORT	MALADIE	Total
Primes acquises	9 232 266	1 007 361	2 407 029	1 839 698	2 215 183	7 494 526	24 196 064
Primes émises	9 810 665	1 024 157	2 423 767	1 620 736	2 197 469	7 494 526	24 571 320
Variation des primes non acquises	-578 399	-16 796	-16 737	218 962	17 714		-375 256
Charges de prestation	-8 412 587	-155 001	-1 472 125	-192 422	-1 277 331	-5 248 639	-16 758 105
Prestations et frais payés	-6 418 184	-580 984	-362 914	-154 337	-940 927	-5 392 956	-13 850 303
Charges des provisions pour prestations diverses	-1 994 403	425 983	-1 109 211	-38 086	-336 402	144 317	-2 907 802
Solde de souscription	819 679	852 360	934 904	1 647 275	937 852	2 245 887	7 437 959
Frais d'acquisition	-863 144	-63 133	-210 715	-81 351	-150 004	-26 171	- 1 394 518
Variation des frais d'acquisition reportés	65 272	701	13 309	-14 349	-2 990		61 941
Frais d'administration	-2 224 188	-295 154	-633 674	-703 100	-473 718	-1 025 779	-5 355 614
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-3 022 060	-357 586	-831 081	-798 801	-626 713	-1 051 950	-6 688 191
Produits nets de placements	1 245 764	100 549	197 213	308 597	19 018	68 545	1 939 687
Participation aux résultats	-143 730		-65 341	-8 520	-15 561		-233 152
Solde financier	1 102 034	100 549	131 872	300 077	3 457	68 545	1 706 535
Primes cédées	-455 216	-671 798	-1 433 088	-1 300 884	- 1 747 577		-5 608 564
Part des réassureurs dans les primes non acquises	11 050	326	141 565	-43 556	176 000		285 385
Part des réassureurs dans les prestations payées	29 578	342 734	88 638	41 0 68	1 065 412		1 567 431
Part des réassureurs dans les charges de provisions	473 873	-309 365	793 400	65 382	76 211		1 099 501
Commissions reçues des réassureurs	106 241	130 083	480 281	427 070	115 135		1 258 809
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	165 525	-508 020	70 797	-810 920	-314 820		-1 397 437
Résultat technique	-934 822	87 303	306 493	337 632	- 223	1 262 483	1 058 866

C7-PARTICIPATION BENEFICIAIRES DES ASSURES DANS LA BRANCHE VIE :

Libellé	2009	2010	2011	2012	2013
Participation aux résultats					
- Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	34 876	59 442	68 177	79 530	91 120
- Variation de la provision pour participation aux bénéfices	6 299	24 566	8 735	11 353	11 590
Participation aux résultats des contrats d'assurances vie					
- Provisions mathématiques moyennes	13 734 792	19 622 220	25 841 791	31 596 366	36 713 752
- Montant minimum de participation	41 175	84 008	103 367	127 187	
- Montant effectif de la participation bénéficiaire	41 175	84 008	103 367	127 187	

C8-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	<i>Total</i>
Primes	18 536 777
Charges de prestations	-4 307 277
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-7 493 177
Solde de souscription	6 736 324
Frais d'acquisition	-6 043 263
Autres charges de gestion nettes	-1 761 430
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-7 804 693
Produits nets de placements	1 929 399
charges de gestion des placements	-497 616
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	1 431 783
Primes cédées et/ou rétrocédées	-9 829 258
Part des réassureurs dans les charges de prestations	1 480 426
Part des réassureurs dans les charges de provisions	5 761 183
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs	6 416 140
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	3 828 492
Résultat technique	4 191 905
Informations complémentaires	
Montant des rachats	60 445
Capitaux échus	171 761
Provisions techniques brutes à la clôture	50 948 273
Provisions techniques brutes à l'ouverture	42 592 272
A déduire:	
Provisions devenues exigibles	

C9-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquises	24 196 064
Primes émises	24 571 320
Variation des primes non acquises	-375 256
Charges de prestation	-16 758 105
Prestations et frais payés	-13 850 303
Charges des provisions pour prestations diverses	-2 907 802
Solde de souscription	7 437 959
Frais d'acquisition	-1 394 518
Autres charges de gestion nettes	61 941
Frais d'administration	-5 355 614
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-6 688 191
Produits nets de placements	1 939 687
Participation aux résultats	-233 152
Solde financier	1 706 535
Primes cédées	-5 608 564
Part des réassureurs dans les primes acquises	285 385
Part des réassureurs dans les prestations payées	1 567 431
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	1 099 501
Commissions reçues des réassureurs	1 258 809
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 397 437
Résultat technique	1 058 866
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises à la clôture	11 295 923
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	10 920 667
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	38 589 635
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	35 527 385
Provision pour P.B non vie à la clôture	63 437
Provision pour P.B non vie à l'ouverture	49 231
Provision pour égalisation et équilibrage à la clôture	976 012
Provision pour égalisation et équilibrage à l'ouverture	672 543
Autres provisions techniques à la clôture	294 941
Autres provisions techniques à l'ouverture	767 064

C10-Participations croisées :

Titres détenus	Capital social	nombre d'actions souscrites	valeur nominale de l'action	Capital détenu	% de détention SALIM /Filales BH	% de détention Filales BH/ SALIM
BANQUE DE L HABITAT	90 000 000	57 732	5	288 660	0,32%	21,86%
MODERN LEASING	20 000 000	219 743	5	1 098 715	5,49%	1,75%
SIFIB-BH	3 000 000	2 186	100	218 376	7,28%	1,87%
SOPIVEL	9 100 000	36 258	100	3 625 800	39,84%	
SIM SICAR	18 000 000	359 640	5	1 798 200	9,99%	6,05%
STIMEC	1 400 000	23 660	10	236 600	16,90%	
SGRC	2 000 000	39 988	10	399 880	19,99%	
SMT	500 000	499	100	49 900	9,98%	
BH technologies	800 000	3 300	100	330 000	41,25%	
SICAV BHO		5 365	103	550 396		
SICAV BHP		17 814	40	705 400		

C11-Tableau de ventilation des primes émises par zone géographique et par nature de risque :

	31/12/2013	31/12/2012
NORD	38 662 784	37 884 419
CENTRE	2 558 578	2 740 924
SUD	1 886 735	1 106 354
Total	43 108 097	41 731 697

	31/12/2013	31/12/2012
DECES	17 266 032	19 130 273
CAPITALISATION	1 222 372	1 112 954
MIXTE	48 373	48 160
Total VIE	18 536 777	20 291 387
AUTO	9 810 665	8 616 345
ARD	1 024 157	711 689
INCENDIE	2 423 767	1 743 294
ENGINEERING	1 620 736	1 267 922
TRANSPORT	2 197 469	1 759 698
MALADIE	7 494 526	7 341 362
Total NON VIE	24 571 320	21 440 310
Total	43 108 097	41 731 697

C12- Tableau des mouvements de capitaux propres

	Capital social	Réserves Légales	Réserves Extraordinaire s	Prime d'émission	Réserves pour Réinvestissements	Fonds Social	Résultat Reporter	Résultat de L'exercice	Total
solde au 31/12/2010	13 300 000	1 138 830	4 719 500	6 600 000		904 155	773	3 757 722	30 420 981
affectation AGO du 05/05/2011		187 925	1 550 000			150 000	1 869 797	-3 757 722	0
Réaffectation des réserves			-1 550 000			-50 000			-1 600 000
dividendes							-1 862 000		-1 862 000
encaissement						6 766			6 766
décaissement						-8 426			-8 426
Réserves pour réinvestissements					1 600 000				1 600 000
Résultat avant modification comptable								3 217 587	3 217 587
Effets de modifications comptables								582 198	582 198
solde au 31/12/2011	13 300 000	1 326 755	4 719 500	6 600 000	1 600 000	1 002 496	8 570	3 799 785	32 357 106
affectation AGO du 09/05/2012		3 245			1 539 106		2 257 434	-3 799 785	
Réaffectation des réserves									
dividendes							-1 862 000		-1 862 000
encaissement						8 193			8 193
décaissement						-8 167			-8 167
Réserves pour réinvestissements									
Résultat avant modification comptable								4 197 207	4 197 207
Effets de modifications comptables									
solde au 31/12/2012	13 300 000	1 330 000	4 719 500	6 600 000	3 139 106	1 002 521	404 004	4 197 207	34 692 339
affectation AGO du 21/05/2013					2 152 900		2 044 307	-4 197 207	
Réaffectation des réserves									
dividendes							-2 261 000		-2 261 000
encaissement						9 268			9 268
décaissement						-11 659			-11 659
Réserves pour réinvestissements									
Résultat avant modification comptable								3 670 405	3 670 405
Effets de modifications comptables									
solde au 31/12/2013	13 300 000	1 330 000	4 719 500	6 600 000	5 292 006	1 000 130	187 311	3 670 405	36 099 353

SOCIETE « ASSURANCES SALIM »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « Assurances SALIM » arrêtés au 31 Décembre 2013 et faisant apparaître un total bilan de 165 418 203 dinars, un résultat net de l'exercice de 3 670 405 dinars, un résultat technique non vie bénéficiaire de 1 058 866 dinars et un résultat technique vie bénéficiaire de 4 191 905 dinars.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception des points évoqués ci-après, nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ASSURANCES SALIM » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2013 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants:

- La société « ASSURANCES SALIM » a constaté la provision mathématique sur le contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers DHAMEN, conclu avec la « Banque de l'Habitat », en se référant à la nouvelle fiche technique déposée le 29 Janvier 2010. La nouvelle fiche utilise une base individuelle contrat par contrat, et en retenant la règle de la mutualisation entre assurés étant donné que le tarif est uniforme quelque soit la tranche d'âge, ainsi que les bases techniques prévus par l'arrêté du 05 Janvier 2009. En 2010, la société a conclu un traité de réassurance en quote-part au titre du produit « DHAMEN ».
- La participation de la société « ASSURANCES SALIM » dans SOTACIB s'élève au 31 Décembre 2013 à 6 048 Mille Dinars dont 4 195 Mille Dinars sur fonds gérés. Cette relation connaît des difficultés et a affiché des pertes importantes au cours des exercices 2010, 2011 et 2012. En 2013, l'évaluation de cette participation a été effectuée compte tenu des perspectives d'activité et de rentabilité futures prévues dans le business plan de la société pour la période 2014-2020.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 Novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect de la société « ASSURANCES SALIM » de la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Il est à signaler, en outre, que les actifs admis en représentation des provisions techniques ne sont pas gérés selon le principe de cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'Arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Nous ne sommes, donc, pas en mesure de nous prononcer sur le respect par la société « ASSURANCES SALIM » des conditions de représentation des provisions techniques telles que prévues par l'article 31 de l'Arrêté sus-indiqué.

Nous devons, aussi, noter que la société « ASSURANCES SALIM » détient, à la date du 31 Décembre 2013, une participation de 0,32% du capital de la « Banque de l'Habitat », elle-même détenant 21,86% du capital de la société « ASSURANCES SALIM ». Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par action ne peut pas posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à 10 %.

Tunis le 26 Mai 2014

P/ GAC – CPA International

Mr Chiheb GHANMI

P/ CMC – DFK International

Mr Chérif BEN ZINA

SOCIETE « ASSURANCES SALIM »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013.

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice :

La direction générale de votre société nous a tenu informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2013 :

1 .Personne concernée: « MODERN LEASING »: Administrateur :

- 1.1** La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 14 Septembre 2013 à un billet de trésorerie de 2 000 000 DT émis par la société « MODERN LEASING» à échoir dans 180 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 6,95 %. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société «MODERN LEASING» s'élève à 0,01% sur le montant du billet de trésorerie.

Le montant des produits financiers constatés en 2013 s'élève à 40 848 DT.

- 1.2** La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 18 Février 2013 à un emprunt obligataire de 1 000 000 DT émis par la « MODERN LEASING » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal 6.5%.

Le montant des produits constatés en 2013 s'élève à 56 274 DT.

2. Personne concernée: « SIFIB-BH » : Administrateur :

- 2.1** Le renouvellement respectivement le 26 Mars 2013 et le 22 Septembre 2013 du contrat de liquidité de l'action MODERN LEASING pour un montant de 26 612 DT et la somme de 16 151 titres pour une durée de six mois.

3. Personne concernée: « Banque de l'habitat » : Administrateur :

- 3.1** La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 20 Mai 2013 à un emprunt obligataire de 1 620 000 DT émis par la « BANQUE DE L'HABITAT » pour une durée de 7ans et un taux de rendement égal TMM +1.8 %.

Le montant des produits constatés en 2013 s'élève à 63 650 DT.

- 3.2** La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 20 Mai 2013 à un emprunt obligataire de 1 500 000 DT émis par la « BANQUE DE L'HABITAT » pour une durée de 7ans et un taux de rendement égal 6.8 %.

Le montant des produits constatés en 2013 s'élève à 62 396 DT.

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Par ailleurs, en application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Administrateur :

1.1 La « BANQUE DE L'HABITAT», a souscrit au cours de l'exercice 2013, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	6 687 282
Automobile	98 449
Engineering	24 804
Assurances risques divers	267 369
Assurances Incendie	126 626

1.2 La société « ASSURANCES SALIM » loue à la « BANQUE DE L'HABITAT » l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2013 s'élève à 324 665 DT HT.

1.3 La « Banque DE L'HABITAT » accepte la location à usage administratif et commercial du local agence bancaire sis à Tunis, Centre Urbain Nord immeuble Assurances SALIM à partir du 1^{er} juillet 2010.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2013 s'élève à 33 685 DT HT.

1.4 La commission au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT» relative au contrat DHAMEN fixée à 40% des primes nettes, ainsi que les commissions contrats vie crédits commerciaux s'élèvent à 5 512 850 DT ; et ce conformément à la convention de bancassurance.

1.5 Les commissions au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT», relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux », s'élèvent pour l'exercice 2013 à 27 627 DT.

1.6 La participation bénéficiaire au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT» relative au contrat incendie crédits habitat s'élève pour l'exercice 2013 à 65 424 DT.

2. Personne concernée: « MODERN LEASING »: Administrateur :

2.1 La société «MODERN LEASING», a souscrit au cours de l'exercice 2013, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	120 831
Automobile	17 202
Engineering	1 832
Assurances incendie et risques divers	13 111

2.2 La société « MODERN LEASING » a conclu avec la société « ASSURANCES SALIM » un contrat collectif d'assurance sur la vie « RETRAITE HORIZON+ » à adhésion facultative pour le compte de ses employés.

Ce contrat permet aux adhérents :

- la constitution d'un complément de retraite sous forme de capital ou rente viagère par des versements périodiques ou libres.
- le remboursement de l'épargne constituée en cas de décès aux bénéficiaires désignés.

Au terme de ce contrat « ASSURANCES SALIM » percevra une prime annuelle hors taxes de 58 471 DT.

2.3 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 13 Avril 2012 à un billet de trésorerie de 1 500 000 DT émis par la société « MODERN LEASING» à échoir dans 365 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 6 %. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société «MODERN LEASING» s'élève à 0,01% sur le montant du billet de trésorerie.

2.4 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 14 Septembre 2012 à un billet de trésorerie de 2 000 000 DT émis par la société « MODERN LEASING» à échoir dans 365 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 6.3 %. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société «MODERN LEASING» s'élève à 0,01% sur le montant du billet de trésorerie

Le montant des produits financiers constaté en 2013 s'élève à 106 239 DT.

2.5 En vertu d'un contrat de location conclu en date 04 Janvier 2010 la société «MODERN LEASING» a pris en location auprès de société« ASSURANCES SALIM » un local à usage administratif et commercial.

Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 201 921 DT payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle cumulative de 5% à compter du 1^{er} Février 2013.

3. Personne concernée: la « SIM SICAR »: Administrateur :

- 3.1** La société «SIM SICAR», a souscrit au cours de l'exercice 2013, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	50 802
Automobile	6 927
Assurances incendie et risques divers	959

- 3.2** La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIM SICAR » (filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT » huit conventions de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 7 450 000 DT.

La société « SIM SICAR » perçoit, une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes sur ces fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus-values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles.

Les commissions facturées par la société « SIM SICAR» au titre de l'exercice 2013, totalisent un montant de 72 833 HT.

4. Personne concernée: la « SIFIB-BH »: Administrateur :

- 4.1** La société «SIFIB-BH», a souscrit au cours de l'exercice 2013, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	37 554
Automobile	1 414
Assurances engineering	215
Assurances incendie et risques divers	306

- 4.2** La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIFIB-BH » une convention qui porte sur les opérations suivantes :

- Tenir à jour le registre des actionnaires et des transferts relatifs aux actions de la société « ASSURANCES SALIM ».
 - Assurer toutes les opérations traditionnelles se rapportant aux valeurs mobilières (souscription, émission et attribution d'action gratuite) pour le compte de la société « ASSURANCES SALIM »
 - Préparer la liste nominative des actionnaires pour la tenue des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.
 - Fournir tous les documents et les informations nécessaires aux Commissaires aux Comptes de la société « ASSURANCES SALIM ».
- Les services accomplis par la société « SIFIB-BH » au titre de l'exercice 2013, ont été facturés pour un montant de 20 349 DT HT.

- 4.3** En vertu d'un contrat de location conclu en date 01/02/2010, la société SIFIB a pris en location auprès de la société « ASSURANCES SALIM » un local à usage administratif. Le bail susvisé est

conclu pour un loyer annuel hors taxes de 68 023 DT payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle de 5% à compter du 1^{er} Février 2013.

C. Les obligations et les engagements pris par la société envers son directeur général et ses administrateurs:

Les obligations et engagements de la société ASSURANCES SALIM envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

C1. Operations réalisées aux rémunérations des dirigeants

LIBELLE	Du 01/01/2013 Au 06/08/2013	Du 06/08/2013 Au 31/12/2013	
	Directeur Général	Directeur délégué	Directeur délégué
-Rémunération brute salaires et primes	60 128	24 957	20 040
- Prime d'intéressement servie en 2013	11 327	-	-
- Avantages en nature	8 690	3 744	6 604
-Jetons de présence	1 750	1 600	1 600
TOTAL(1)	81 895	30 301	28 245
TOTAL(2)	140 441		

C2. Les jetons de présence servis par la société aux membres du conseil d'administration et du comité d'audit s'élève au 31 Décembre 2013 à 75 000 DT.

C3. Une indemnité mensuelle servie au président du conseil d'administration conformément à la décision du conseil d'administration tenu le 17 Novembre 2011 s'élève 300 DT net par mois à partir de Juillet 2011.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis le 26 Mai 2014

P/ GAC – CPA International
Mr Chiheb GHANMI

P/ CMC – DFK International
Mr Chérif BEN ZINA